

Notre procédure suit son cours mais là aussi, nous sommes tenus de marcher en même temps que les autres administrations et du coup, nous avons pris du retard.

En effet, le CG 78 octroie aux communes une subvention lorsque celles-ci entament une élaboration de PLU et il convient donc d'attendre que la notification d'attribution de subvention nous soit...notifiée !

Nous ne pouvons avancer avant cela sous peine de perdre cette subvention. Or la commission d'attribution se réunit une fois par trimestre et cela tombait le 21 mai 2010. CQFD, les réunions publiques prévues ne se tiendront pas en juin mais à la rentrée.